

Château de Thoiry

Samedi 9 Novembre

2013 à 21 h

Musée de Vicq

Dimanche 10 Novembre

2013 à 16 h



ONCERTS

Annie Laflamme

Flûte

Olivier Fortin

Clavecin

Claudine Salomon

Déclamation



Yvelines
Conseil général

Midan
musée
international
d'art naïf

Agremens
Les Festes
de THALIE

15 à 22 €

Réservations

01 34 87 48 37

festesdethalie.org



Château de Thoiry

Musiques et fables au bord de l'eau



A l'occasion de leur Stage annuel "Agréments",
la flûtiste **Annie Laflamme** et le claveciniste
Olivier Fortin interpréteront des oeuvres de Hotteterre,
Leclair, Benda, CPE Bach, Duphly, ...

avec la complicité de **Claudine Salomon-Moutot**
qui y glissera quelques fables de La Fontaine, clin d'oeil
au thème de l'exposition au Musée de Vicq.

"H2O, une histoire d'eau et d'Hommes"

Réservations

Les Festes de Thalie

19, rue de l'Eglise - 78 770 Thoiry
01 34 87 48 37 - www.festestethalie.org

Musée International D'Art Naïf

15, rue de la Mairie - 78490 Vicq
01 34 86 06 22 - www.midan.org

Tarifs

Plein tarif : 22 €

Groupe : 19 € par personne
par groupe de 10 personnes
ou Carte Scènes et Sorties®

Tarif réduit : 15 € Enfants,
Etudiants, Chômeurs,
"Club"



Bulletin à retourner au siège de l'association avec une enveloppe timbrée à vos nom et adresse, ou une adresse e-mail valide pour confirmation de réservation ou envois ultérieurs.

M Mme Mlle

Adresse, Téléphone, E-mail :

Réservation

	Nombre de places		
	Plein Tarif	Tarif Réduit	Groupe
Samedi 9 à 21h : Château Thoiry			
Dimanche 10 à 16h : Musée de Vicq			

Ci-joint un chèque (encaissé après les concerts) d'un montant de€ à l'ordre des Festes de Thalie (ou du MIDAN pour concert de Vicq seulement)

Demande d'informations pour les stages et concerts de musique baroque organisés par les Festes de Thalie à Thoiry et alentour.

Adhésion au "Club des Amis de Brillamment Baroque" : je fais un don d'un montant de € (minimum de 25 € par personne) et je bénéficierai du tarif réduit pour les concerts pendant une année - Ci-joint ma cotisation par chèque séparé.

Ne pas jeter sur la voie publique